

# Bolloré et Dupuydauby, deux requins dans les ports africains

Trahison, rancœurs... L'industriel et son ancien prêtre-nom se livrent une bataille sans merci.

**RÉCIT**

Vincent Bolloré versus Jacques Dupuydauby: partenaires ou ennemis, selon les circonstances, on ne se lasse pas du feuilleton. Finance, politique et justice, leur salade africaine recèle tous les bons ingrédients. Au Togo, un mandat d'arrêt vient d'être lancé contre Jacques Dupuydauby (Libération

des 30 et 31 mai), trois ans après l'arrestation de l'Etat-major de Bolloré. Les temps changent. Leur «guerre des ports» en Afrique, Jacques Dupuydauby la résume ainsi: «Deux supermarchés s'affrontent. Le patron de Carrefour [Bolloré, ndr] considère que la proximité d'un Shopi [Dupuydauby] n'est pas trop gênante. Pas de pot... le Shopi devient un centre Leclerc.» L'avocat de Vincent Bolloré, maître Olivier Baratelli, rétorque: «On l'a peut-être bridé dans son développement, mais ça ne l'autorise pas à nous piquer des actifs.» Car le «Shopi», avant de devenir un «Leclerc», était une vraie-fausse filiale de «Carrefour»...

## De l'opacité des affaires

Vincent Bolloré a toujours été adepte des montages complexes, à l'aide de discrètes coquilles financières. En Afrique, il a d'autant plus raison d'avancer masqué que ses différents métiers (plantations, trains, manutention, fret...), complé-

**A tu et à toi avec le président togolais, Dupuydauby fait du portage sur le port de Lomé pour le compte de Bolloré, adepte de montage complexe.**

mentaires, peuvent indisposer les pouvoirs publics, soucieux de voir un groupe truster la chaîne du ravitaillement. Cas d'école au Togo, Jacques Dupuydauby est à tu et à ●●●

## Une «amitié» de plus de vingt ans...

**1986.** Vincent Bolloré rachète la Scac (fret entre la France et l'Afrique) et débarque Jacques Dupuydauby de sa présidence. Première fâcherie entre les deux hommes.

**1987.** Jacques Dupuydauby est nommé vice-président de Bouygues, le temps de racheter TF1. Il sera mis en examen et incarcéré pour fausses factures avant de bénéficier d'un non-lieu.

**1998.** Raid boursier de Vincent Bolloré sur Bouygues. Il se réconcilie avec Jacques Dupuydauby, alors en conflit avec Martin Bouygues.

**2001.** Jacques Dupuydauby obtient le marché de manutention du port de Lomé (Togo). Vincent Bolloré le finance en coulisses.

**2005.** Bolloré tente de reprendre le contrôle effectif de la manutention portuaire à Lomé. Deuxième fâcherie: Jacques Dupuydauby exfiltre au Luxembourg les actifs industriels.

**2006.** Sur plainte de Jacques Dupuydauby, quatre dirigeants du groupe Bolloré sont brièvement arrêtés à Lomé.

**2007.** La justice gabonaise donne raison à Jacques Dupuydauby contre Vincent Bolloré.

**2008.** Sur plainte de Dupuydauby, des dirigeants de Bolloré sont convoqués au Cameroun.

**2009.** La justice togolaise donne raison à Vincent Bolloré et lance un mandat d'arrêt international contre Jacques Dupuydauby.

... toi avec le président Eyadema (moins avec son successeur de fils). Mais pas Bolloré: le général togolais a de surcroît racheté sa maison d'enfance. Depuis 1998, Dupuydauby sert donc de poisson pilote à Bolloré, contre 30 000 euros d'honoraires mensuels. En 2001, il obtient le marché de la manutention du port de Lomé. Dupuydauby n'a pas un sou vaillant, c'est donc Bolloré qui finance en injectant 11 millions d'euros dans un holding espagnol, Progosa. Qui sera contrôlé par Bolloré, mais dirigé par Dupuydauby.

Tout baigne. L'investissement togolais est vite rentable. Dupuydauby voit grand, trop grand aux yeux de Bolloré: Lomé risque de concurrencer ses activités portuaires voisines (Côte-d'Ivoire, Gabon, Cameroun, etc.). A Progosa, qui envisage de construire un troisième quai, Gilles Alix, directeur général du groupe Bolloré, écrit sèchement en 2002: «Concernant les perspectives de développement du port de Lomé, je pense qu'il convient d'être extrêmement prudent car l'installation d'un hub pourrait être très préjudiciable à nos activités maritimes et terrestres, en banalisant l'opération de transport en Afrique.» Mais Dupuydauby persiste, jouant de l'antagonisme Eyadema-Bolloré. Ce dernier accepte de se retirer du capital de Progosa, mais pas tout à fait quand même, histoire de contrôler à distance la suite des événements. Il cède donc ses parts au groupe Hottinger, un ami franco-suisse qui n'entend rien à l'activité portuaire, avec promesse de rachat. En jargon financier, cela s'appelle un portage: en langage commun, un faux nez.

#### Petit manuel du portage

Une note interne du directeur juridique de Bolloré que *Libération* a pu se procurer, l'ancien juge Jean-Louis Delahaye indique la marche à suivre: «Cession de la participation à une structure opaque à créer (trust, par exemple) ou à des actionnaires extérieurs (portage).» Suit la sugges-

tion d'une cascade de holdings intermédiaires – «contrôle», puis «contrôle partiel» et enfin «aucun contrôle» de Bolloré. Dans son petit manuel du portage, l'ex-magistrat évoque les «risques»

**« Mon pote, tu es l'heureux propriétaire d'une coquille vide. »**

Jacques Dupuydauby à l'adresse de Bolloré après avoir exfiltré les actifs du holding Progosa

de perdre le contrôle de l'usine à gaz. Et de recommander: «Il pourrait être envisagé de faire nommer des auditeurs proches du groupe mais n'apparaissant pas trop liés à lui, aux différents étages.» Son message est annoté par Bolloré: «OK, prendre les mesures nécessaires.»

Un portage fonctionne tant que porteur et porté marchent main dans la main. Or Dupuydauby n'en fait qu'à sa tête. Profitant que le groupe Hottinger se comporte en *sleeping partner*,

il exfiltré les actifs portuaires de Progosa. Après avoir envisagé de les céder à sa propre épouse, il les confie, fin 2004, à des «investisseurs luxembourgeois», derrière lesquels se dissimuleraient quelques dignitaires africains. Quand Bolloré se réveille, en 2005, rachetant sa participation à Hottinger, il est trop tard: «Mon pote, tu es l'heureux propriétaire d'une coquille vide», lui signifie Dupuydauby. Son directeur juridique, Gérard Perrier, joue au naïf dans un courrier à Gilles Alix: «J'étais convaincu d'être recruté par le principal concurrent de Bolloré, alors que je travaillais en fait pour une société détenue clandestinement par votre groupe.»

#### De la justice en Afrique

Outre leurs plaintes en Europe, Bolloré et Dupuydauby multiplient les procédures en Afri-

que. Dans un premier temps, Bolloré obtient gain de cause devant le tribunal de Lomé: en février 2006, il annule la cession des actifs aux curieux actionnaires togolo-luxembourgeois. Dupuydauby contre-attaque en portant plainte pour corruption de magistrat. Dans la foulée, quatre dirigeants du groupe Bolloré se retrouvent en garde à vue, libérés contre une caution d'un million d'euros après intervention du Quai d'Orsay.

Dupuydauby sait de quoi il retourne: lui-même rémunère grassement (255 000 euros en deux ans) Charles Debbasch, ex-doyen de la faculté d'Aix, condamné en France dans l'affaire Vasarely et réfugié en Afrique en tant que conseiller très spécial du président du Togo. Pour plus de sûreté, Dupuydauby a recruté l'ex-Premier ministre togolais. Sur l'exfiltration des actifs portuaires, il se prévaut de «l'aval des autorités».

Au Gabon, la justice est plus rapide – plus folle, aussi. Mêmes causes, mêmes effets: Bolloré, avec ses multiples casquettes, ne pouvait tout rater. Lauréat de la manutention portuaire, difficile de concourir à la concession des ports d'Owendo et de Port-Gentil. C'est donc la coquille de Dupuydauby qui emporte l'appel d'offres en 2003. Sitôt fait, il l'exfiltre au Luxembourg par le même truchement. Bolloré porte plainte. Après conflit au sein de la cour d'appel de Libreville, entre le premier président (favorable à Bolloré) et le président de la chambre commerciale (pro-Dupuydauby), la cour de cassation donne raison au second avec cet attendu qui en dit long: «Le ministre de la Justice a fermement enjoint au Premier président de se désister.» Au Gabon, il y a désormais autorité de la chose jugée. Dupuydauby a niqué Bolloré en tout bien tout honneur.

— RENAUD LECADRE

Le différend se règle à coup de plaintes et contre-plaintes entre Paris et Séville.

## Un ubuesque **mano à mano** judiciaire

**A**u plan pénal, Bolloré même pour l'instant aux points contre Dupuydauby. Du moins devant la justice

occidentale. Sa plainte déposée en Espagne est en phase terminale: poursuivi pour détournement d'actifs, Jacques Dupuydauby est en passe d'être renvoyé en correctionnelle. Vincent Bolloré avait saisi en 2005 le tribunal de Séville, ville où siège son holding Progosa. Sa plainte vise les actifs togolais et gabonais exfiltrés par Dupuydauby au Luxembourg, évaluant son préjudice à 60 millions d'euros.

**Aimable.** Parallèlement, un contre-feu a été allumé devant la justice française, par une plainte déposée à la même époque par le directeur juridique de Progosa, Gérard Perrier. La plainte du partenaire de Dupuydauby, pour «informations trompeuses susceptible d'influencer le cours de Bourses», vise le portage, via la société Hottinger, non déclaré dans les comptes du groupe Bolloré. Cette contre-plainte a longtemps languie dans les couloirs de la justice française. Le parquet de Paris, toujours aimable avec les amis du pouvoir, a bataillé pendant deux

ans; informé par le groupe Bolloré que Perrier est un ancien avocat radié du barreau pour fraude fiscale, le procureur s'est opposé à l'ouverture d'une information judiciaire. Dans le même temps, l'AMF (le gendarme de la Bourse), souvent bienveillant avec les ténors du CAC 40, estime que le portage luxembourgeois, non déclaré par Bolloré, serait trop minime pour

**Le barnum pénal s'achèvera-t-il en une discrète transaction? Dupuydauby aurait réclamé 17,5 millions d'euros contre la paix des braves; Bolloré aurait refusé.**

affecter la sincérité des comptes...

En 2007, la chambre de l'instruction a tranché: il y a bien *dieu à informer*. Tous ces artifices de procédures n'ont servi qu'à reculer l'échéance. Sauf qu'entre-temps, le juge d'instruction en charge de l'affaire, Michel Gazeau, a été muté. Son successeur doit tout reprendre de zéro, grandeur et langueur de la justice française. En parallèle, le groupe Bolloré avait porté plainte en diffamation contre Capital.fr, qui s'était fait l'écho de propos tenus par Jacques Dupuydauby. D'ou perquisition au siège du

siège du mensuel économique et émoi dans le Landerneau médiatique. Cette sous-faire-là a fait long feu: le plaignant, Bolloré, refusant de délivrer des documents luxembourgeois prouvant sa qualité de victime.

**Barnum.** Les procédures françaises en deviennent ubuesques. Car tout se passe au Luxembourg: siège des sociétés offshore de Bolloré organisant le portage, mais aussi siège des coquilles de Dupuydauby ayant exfiltré les actifs africains. Victime (de diffamation) un jour, soupçonné (d'information trompeuse) un autre, Bolloré trouve sa cohérence sur ce point: la justice française n'est pas compétente à juger de ses affaires. Le barnum pénal s'achèvera-t-il en une discrète transaction? Dupuydauby aurait réclamé 25 millions de dollars (17,5 millions d'euros) contre la paix des braves; Bolloré aurait refusé. A Paris, un tribunal vient de débouter Dupuydauby de sa plainte en diffamation contre Bolloré, lequel avait fait état de la procédure espagnole (la principale et la plus avancée) pour dénoncer des «actes dont il s'est rendu coupable».

— R. L.

## Les acteurs du conflit

### Vincent Bolloré



Outre les médias (Direct 8, Havas et SFP), son groupe emploie 22 000 personnes dans 43 pays africains. Il loue «le dynamisme, l'intelligence et le courage» de Sarkozy. Pour mieux obtenir son soutien auprès des chefs d'Etat africains?

### Jacques Dupuydauby



Ancien dirigeant de Bouygues, proche des potentats africains et des réseaux Chirac (il a embauché deux de ses anciens collaborateurs, Rémy Chardon et Michel Dupuch), il a écrit l'an dernier à Sarkozy pour se plaindre des «méthodes indignes et pressions insupportables» de Bolloré. En vain?

### Faure Gnassingbé



Président du Togo depuis 2005, il succède à son père, le général Eyadéma, proche de Dupuydauby. Ce dernier s'est ensuite lié avec son frère, Kpatcha Gnassingbé. Lequel vient d'être incarcéré pour tentative de coup d'Etat. Début de la fin du réseau togolais de Dupuydauby?

